

Avis publics



ORDONNANCES NUMÉROS 2022-26-048 à 2022-26-050

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a édicté, à sa séance du 5 décembre 2022, les ordonnances suivantes :

ORDONNANCE NUMÉRO 2022-26-048, permettant exceptionnellement le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement sur le bruit et les nuisances* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);

ORDONNANCE NUMÉRO 2022-26-049, permettant exceptionnellement de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques exclusivement selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 3 et 8);

ORDONNANCE NUMÉRO 2022-26-050, permettant exceptionnellement de procéder à la fermeture de rues sur les sites identifiés à cet effet, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3)

Lesdites ordonnances sont annexées au présent avis.

Fait à Montréal, ce 8 décembre 2022.

Arnaud Saint-Laurent.
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante, conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-142).

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 8 décembre 2022.

Fait à Montréal, ce 8 décembre 2022.

Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

2022-26-048	ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-PETITE-PATRIE EN 2022
-------------	--

**RÈGLEMENT SUR LE BRUIT ET LES NUISANCES
(R.R.V.M., CHAPITRE B-3, ARTICLE 20)**

À la séance du 5 décembre 2022, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2022, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites identifiés dans l'annexe A. L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité.
2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ces sites.
3. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon les sites, les dates et les heures des événements indiqués dans l'annexe A.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2022-26-049	ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÈNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE EN 2022
-------------	---

**RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC
(R.R.V.M., chapitre P-1, ARTICLES 3 et 8)**

À la séance du 5 décembre 2022, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2022, selon les modalités prévues dans l'annexe A, il est exceptionnellement permis de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques, exclusivement sur les sites identifiés à cet effet.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables aux dates et heures indiquées à l'annexe A.
3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

Pour les événements tenus à partir du 5 décembre 2022 - No de sommaire : 1228954013

A.S.	Amplification sonore (*1)	Références aux règlements municipaux concernés
V.P.A.	Vente de produits alimentaires (*2)	*1 Règlement sur le bruit et les nuisances, R.R.V.M., chapitre B-3, article 20;
V.P.P.	Vente de produits promotionnels (*2)	*2 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8;
C.V.A.	Consommation et vente d'alcool (*2)	*3 Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3;
F.R.	Fermeture de rue (s) (*3)	*4 Règlement sur les véhicules hippomobiles, R.R.V.M., chapitre V-1, article 22;
V.H.	Véhicule hippomobile (*4)	*5 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, 01-279, article 521, par. 5;
R.C.	Ralentissement de la circulation (*3)	*6 Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain, R.R.V.M. c. P-12.2, article 7.
URB.	Urbanisme/affichage/bannières au-dessus de la rue (*5)	
MAR.	Marquage au sol/propreté/mobilier urbain	

Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V. P.P. *2	C.V. A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
Événement : Stations loisir dans 5 parcs Contenu : Animations, prêt de matériel, ambiance festive Promoteur : Loisirs Centre Père-Marquette, Loisirs Récréatif et Communautaire de Rosemont, Service des Loisirs Angus-Bourbonnière, Sports-Montréal Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Valérie Bonin Léonard	5 000 par semaine	Événement : Animation du 10 décembre 2022 au 23 décembre 2022 et du 4 janvier 2023 au 24 février 2023 Lundi au vendredi (16 h à 19 h) et samedi et dimanche (10 h à 19 h)	Parc Beaubien, parc Joseph-Paré, parc Lafond, parc du Pélican, parc du Père-Marquette		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Animations festives Contenu : Animations culturelles, musicales et littéraires Promoteur : Division Culture, Bibliothèque et Développement social de l'Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Ariane Drapeau-Cloutier	150	Événement : Animation du 18 décembre 2022 au 22 décembre 2022 (16 h à 18 h)		Espace Boyer	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Stations loisir dans 5 parcs Contenu : Animations, prêt de matériel, ambiance festive Promoteur : Loisirs Centre Père-Marquette, Loisirs Récréatif et Communautaire de Rosemont, Service des Loisirs Angus-Bourbonnière, Sports-Montréal Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Valérie Bonin Léonard	5 000 par semaine	Événement : Animation du 26 décembre 2022 au 8 janvier 2023 (10 h à 19 h) Sauf le 1er janvier 2023	Parc Beaubien, parc Joseph-Paré, parc Lafond, parc du Pélican, parc du Père-Marquette		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Soirée au coeur de l'hiver Contenu : Fête familiale Promoteur : Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont Adresse : 2705, rue Masson, Montréal, Qc, H1Y 1W6 Représenté par : Julien Ezziani	600	Montage : 27 janvier 2023 (8 h à 12 h) Événement : 27 janvier 2023 (12 h à 20 h) Démontage : 27 janvier 2023 (20 h à 21 h) Remise au 3 février 2023 de 12 h à 20 h en cas de pluie	Parc de la Louisiane		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : 1ère Tempête Contenu : Tournoi d'ultimate Frisbee Promoteur : Club sportif Royal de Montréal Adresse : 591, avenue Desjardins, Montréal, Qc, H1V 2G2 Représenté par : Patrick Gratton	450	Montage : 28 janvier 2023 (9 h à 17 h) Événement : 28 janvier 2023 (17 h à 23 h) Démontage : 28 janvier 2023 (23 h à 23 h 59)	Parc Sainte-Bernadette		Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Classique Beaubien Contenu : Événement rassembleur de quartier, tournoi sportif amical Promoteur : Fondation de la Classique Beaubien Adresse : 6555, 10e Avenue, Montréal, Qc, H1Y2H8 Représenté par : Nicolas Brabant	300	Montage : 11 février 2023 (7 h à 8 h) Événement : 11 février 2023 (8 h à 18 h) Démontage : 11 février 2023 (18 h à 20 h) Date de reprise : 18 février 2023	Parc Beaubien		Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Carna'bal 2023 Contenu : Événement festif, olympiades d'hiver et foodtruck Promoteur : Service des loisirs Angus-Bourbonnière Adresse : 5350, rue Lafond, 2e étage, Montréal, Qc, H1X2X2 Représenté par : Stéphanie Rolland	300	Montage : 18 février 2023 (10 h à 14 h) Événement : 18 février 2023 (14 h à 19 h 30) Démontage : 18 février 2023 (19 h 30 à 20 h 30)	Parc Lafond		Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.

ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

Pour les événements tenus à partir du 5 décembre 2022 - No de sommaire : 1228954013

A.S.	Amplification sonore (*1)	Références aux règlements municipaux concernés
V.P.A.	Vente de produits alimentaires (*2)	*1 Règlement sur le bruit et les nuisances, R.R.V.M., chapitre B-3, article 20;
V.P.P.	Vente de produits promotionnels (*2)	*2 Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8;
C.V.A.	Consommation et vente d'alcool (*2)	*3 Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3;
F.R.	Fermeture de rue (s) (*3)	*4 Règlement sur les véhicules hippomobiles, R.R.V.M., chapitre V-1, article 22;
V.H.	Véhicule hippomobile (*4)	*5 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, 01-279, article 521, par. 5;
R.C.	Ralentissement de la circulation (*3)	*6 Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain, R.R.V.M. c. P-12.2, article 7.
URB.	Urbanisme/affichage/bannières au-dessus de la rue (*5)	
MAR.	Marquage au sol/propreté/mobilier urbain	

Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V. P.P. *2	C.V. A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
Événement : Carnaval d'hiver Contenu : Fête familiale Promoteur : Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont Adresse : 2705, rue Masson, Montréal, Qc, H1Y 1W6 Représenté par : Julien Ezziani	600	Montage : 19 février 2023 (8 h à 12 h) Événement : 19 février 2023 (12 h à 16 h) Démontage : 19 février 2023 (16 h à 18 h)	Parc Molson		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Stations loisir dans 5 parcs Contenu : Animations, prêt de matériel, ambiance festive Promoteur : Loisirs Centre Père-Marquette, Loisirs Récréatif et Communautaire de Rosemont, Service des Loisirs Angus-Bourbonnière, Sports-Montréal Adresse : 5650, rue D'Iberville, 2e étage, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Valérie Bonin Léonard	5 000 par semaine	Événement : Animation du 25 février 2023 au 5 mars 2023 (10 h à 19 h)	Parc Beaubien, parc Joseph-Paré, parc Lafond, parc du Pélican, parc du Père-Marquette		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Course des Vikings Contenu : Course Promoteur : Collège Maisonneuve Adresse : 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal, Qc, H1X 2A2 Représenté par : Stéphane Dubreuil	700	Montage : 4 mai 2023 (9 h à 12 h 30) Événement : 4 mai 2023 (12 h 30 à 14 h) Démontage : 4 mai 2023 (14 h à 15 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Célébration FillActive Contenu : Défis, course, activités variées Promoteur : FillActive Adresse : 141, rue St-Charles, Ste-Thérèse, Qc, J6Y1Z9 Représenté par : Marie-Catherine Sénéchal	4 000	Montage : 8 mai 2023 (6 h 30 à 20 h) Événement : 9 mai 2023 (8 h à 14 h) Démontage : 9 mai 2023 (14 h à 20 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : La course des paroles dans le vent Contenu : Course et activités Promoteur : Théâtre aphasique Adresse : 225, rue Sherbrooke Est, Montréal, Qc, H2X1C9 Représenté par : Isabelle Côté	300	Montage : 27 mai 2023 (6 h 30 à 8 h 30) Événement : 27 mai 2023 (8 h 30 à 12 h) Démontage : 27 mai 2023 (12 h à 13 h 30)	Parc Maisonneuve		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Course des femmes AIMEZ-VOUS 2023 Contenu : Course et activités variées Promoteur : Fondation de l'Hôpital Général de Montréal Adresse : 1650, avenue Cedar, Montréal, Qc, H3G1A4 Représenté par : Caroline Kronlov	1 600	Montage : 10 juin 2023 (9 h à 18 h) Événement : 11 juin 2023 (8 h à 13 h) Démontage : 11 juin 2023 (12 h à 15 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Course à la vie CIBC de la Société canadienne du cancer Contenu : Course, animations, spectacle Promoteur : Société Canadienne du Cancer Adresse : 5151, rue de l'Assomption, Montréal, Qc, H1T 4H9 Représenté par : Gabrielle Guillon	1 500	Montage : 30 septembre 2023 (6 h à 18 h) Événement : 1er octobre 2023 (7 h à 13 h) Démontage : 1er octobre 2023 (13 h à 18 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.

2022-26-050	ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-PETITE-PATRIE EN 2022
-------------	--

**RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
(R.R.V.M., c. C-4.1, Article 3)**

À la séance du 5 décembre 2022, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. L'interdiction, dans un des quatre tronçons transversaux de la ruelle située à l'est la 16e Avenue, entre la rue Masson et la rue Dandurand, de la circulation des véhicules routiers en provenance de l'approche nord-ouest.
2. L'interdiction, dans un des quatre tronçons transversaux de la ruelle située à l'est la 27e Avenue, entre la rue Bélanger et la rue Saint-Zotique Est, de la circulation des véhicules routiers en provenance de l'approche sud-ouest et l'interdiction temporaire, du 15 avril au 15 novembre de chaque année, de la circulation des véhicules routiers en provenance de l'approche nord-est.
3. L'interdiction, dans un tronçon supplémentaire des quatre tronçons transversaux de la ruelle située à l'est la 15e Avenue entre la rue Bélanger et la rue Saint-Zotique Est, de la circulation des véhicules routiers en provenance de l'approche sud-ouest en addition à l'approche nord-est déjà interdite d'accès.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement